

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

02

2024

07

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : 08 avril 2024
Convocation du : 28 mars 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 17
Présents : 12
Votants : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril, les membres composant le Conseil d'Administration du CCAS de Beynost, dûment convoqués, se sont réunis en salle du Conseil Municipal sous la Vice-présidence de Madame Véronique CORTINOVIS.

FINANCES : Versement de l'aide sociale personnalisée 2024

Présents : Véronique Cortinovic, Laurence Rouquette, Valérie Berger, Annie Maciocia, Annick Pantel, Jean-Marc Curtet, Michèle Aubernon, Dominique Goyard, Edith Magat, Eliane Paya, Nadia Nasri, Ludovic Rostagnat.

Représentés :

Absents :

Caroline Terrier, Anne-Sophie Rampon, Nathalie Thimel-Blanchoz, Nicole Rampon, Christine Thomas.

Secrétaire de Séance :

Annick Pantel

Madame la Vice-Présidente rappelle à l'assemblée qu'un montant de 2 000 € a été inscrit au Budget Primitif 2024 sur l'article de dépenses de fonctionnement 65134 « Aides ».

Cette aide est allouée aux familles et personnes en difficulté lors de l'exercice qui s'y rapporte.

Elle peut se présenter sous forme de :

- bons alimentaires et autres achats,
- nuitées à l'hôtel,
- aides à la famille (factures de restauration scolaire, de garde d'enfants, activités diverses, ...),
- aides au paiement de factures (eau, gaz, électricité, ...),
- ...

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE

APPROUVE le principe de l'aide financière versée par le CCAS sur l'exercice 2024.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



Par déléation de la Présidente,
La Vice-présidente


Véronique CORTINOVIS